

Tuteur-tutrice : Laboratoires de pratique professionnelle

La Faculté de pharmacie recherche des pharmaciens intéressés à s'impliquer dans la formation des futurs pharmaciens à titre de tuteur. Sous la direction du responsable de cours, le tuteur participe activement à l'animation et au bon déroulement des laboratoires de pratique professionnelle du Pharm. D. et du programme de Qualification en pharmacie (QeP) en supervisant les étudiants dans leurs apprentissages pratiques. Ces laboratoires permettent de simuler des interventions pharmacien-patient, tout en développant les compétences nécessaires à la prestation des soins pharmaceutiques.

• Fonctions

En collaboration avec le responsable du cours, le tuteur :

- Facilite le processus de travail d'équipe ;
- Aide les étudiants à acquérir une certaine autonomie et à exprimer leur pensée de façon cohérente ;
- Fait le lien entre la théorie et la pratique à partir de sa propre expérience de pharmacien;
- Supervise les apprentissages des étudiants pendant les laboratoires ;
- Évalue la performance des étudiants par observation directe, à l'aide des productions écrites et orales, et lors de l'évaluation finale ;
- Évalue les compétences transversales (communication; professionnalisme; travail en équipe et interdisciplinarité; raisonnement scientifique et pensée critique; autonomie dans l'apprentissage, leadership) ;
- Compile les notes lors de corrections et de l'évaluation de la participation ;
- Prend connaissance et se familiarise avec la matière prévue à chaque laboratoire en assistant aux rencontres avec le responsable du cours (30 minutes avant le début des laboratoires).

• Exigences

- Diplôme de Baccalauréat en pharmacie ou de Doctorat de premier cycle en pharmacie;
- Membre en règle de l'Ordre des pharmaciens du Québec;
- 18 à 24 mois d'expérience de pratique professionnelle à titre de pharmacien;
- Formation de clinicien associé complétée ou en cours de réalisation;
- Bonnes habiletés à travailler en équipe;
- Autonomie et organisation;
- Aptitudes pour la communication ;
- Créativité en résolution de problèmes.

• Conditions de travail

Une journée de formation pour tous les nouveaux tuteurs est offerte à chaque début de trimestre.

L'horaire est d'une demi-journée par semaine (taux horaire d'environ 40 \$) au trimestre d'automne ou au trimestre d'hiver pour le Pharm. D. et le QeP, de même qu'au trimestre d'été pour le QeP (10 à 14 semaines selon le programme).

• Candidatures :

Pour de plus amples renseignements, n'hésitez pas à communiquer avec Stéphanie Lamoureux au 514 343-6111, poste 0433 ou par courriel stephanie.lamoureux@umontreal.ca

Les candidats intéressés seront convoqués à une entrevue de sélection.

Conformément aux exigences prescrites en matière d'immigration au Canada, cette annonce s'adresse en priorité aux citoyens canadiens et aux résidents permanents. L'Université de Montréal souscrit à un programme d'accès à l'égalité en emploi pour les femmes, les minorités visibles et ethniques, les autochtones et les personnes handicapées.

